

ARRETE DU MAIRE

N° 2023- 126

POLICE MUNICIPALE Tél: 04.90.90.17.00 Réf.: CD/JMB

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS **TEMPORAIRE**

	Débit de boissons groupe
Monsieur le Maire, Je soussigné VA CA RISAS , I	EAN Trésident du Tudo Club Chataurand
l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons t A l'occasion de : La Compet Tion J Du Samali 13 Mai 2023 à 1	ux dispositions de l'article L.3334-2 du CSP (ord n° 2000-548 du 15/06/2000), temporaire à Jumate du ly ave Avenue Controchen (hi tanvous d LNTERCLUB JUDO (histeaurous d. 13 no au Sandi 13 Thi 2023 à 18 00.
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, I 'express	sion de mes sentiments respectueux.
	Le Zo AVRIL 2023 Signature:
	ARRETE DU MAIRE
Je soussigné, Marcel MARTEL, Maire de CHA Vu l'article L.2122-28 du code général des co Vu art L.3334 – 2 du CSP (ordonnance n° 200 Vu la loi n°2015-990 du 6 Août 2015 pour la ci n°2015-1682 du 17 Décembre 2015 portant sir entreprises et des professionnels, Vu la demande ci-dessus,	ollectivités territoriales,
Article unique-(1), M. VACA RISAS Jean	Président du Judo Club Chateaurenard
11:11	hoo au 13 Nai 2023 à 18400. note clubs Judo-bymnase lycée-Ave P. de Cauber
A charge pour lui de se conformer à toutes l	es prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des
débits de boissons, et plus particulièrement	à la protection des mineurs.
BLIÉ LE 5 AVR. 2023 Ampliation sera adressée à :	Fait à Châteaurenard, le L'Adjoint au Maire délégué à la Sécurité Eric CHAUVET

L'intéressé. LE PRESENT ARRETE DOIT ETRE AFFICHE SUR LE LIEU DU DEBIT DE BOISSONS

Madame la Sous-Préfète d'ARLES,

> PSIG de CHATEAURENARD,

Brigade de Gendarmerie de CHATEAURENARD,